

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL SIVOM DE CHARENCEY SUR LOUE

Réunion du 27 septembre 2018 à 20 h 30

En mairie de ROUHE

Membres titulaires présents : Eddy Angioni, Baullier Rachel, Faillenet Bernadette, Laurence Breuillot, Jean-Marc Gargnino, Gilbert Magnin, Jean Claude Stadelmann, Geneviève Tisserand, Legain Marie Christine, Petillaurent Anne-Marie, Didier Roulin.

Nathalie Bulle suppléante de Courcelles

Absents excusés : Daniel Brancher (procuration à Laurence Breuillot), Benoit Meyer (procuration à Didier Roulin), Gauthier Roger, Lauzet Maurice, Claude Outrey

Ouverture de séance par le Président Jean Claude Stadelmann

Secrétaire de séance : Rachel Baullier

L'ordre du jour apparait en tête de chapitre.

Approbation du compte rendu du conseil du 05 juillet 2018

Pas de remarque. Approuvé à l'unanimité.

Répartition des assurances RC

Questions du Président : pourquoi répartir sur plusieurs budgets la somme de 610 € montant de la prime RC ? Il serait plus simple et plus facile de la mettre sur un seul car la répartition ne tient pas compte du poids de chaque budget.

Décision : garder la répartition et essayer de remonter à l'origine de cette répartition. A voir lors de la prochaine réunion.

D.M. pour achat logiciel WORD & EXCEL pour l'école :

a) Equipement de deux portables pour les enseignants pour un montant de 198 € TTC (celui de la directrice étant déjà équipé)

b) Régularisation de deux retenues de garanties effectuées sur des mandats de 2007 ; les passer en diminution de la valeur du bien.

- 851,98 € au bénéfice de la SARL CIGLIA
- 167,76 € au bénéfice de DENTU DEL VALLE

c) Demande d'autoriser l'encaissement d'un chèque de 71,55 € émis par EDF sur un trop perçu

Approuvé à l'unanimité

EPF échange terrain foot et Monsieur Gauthier

Suite à la proposition faite par Monsieur MARCOS de l'EPF et après échanges, le Président est chargé de demander à l'EPF de revoir à la baisse l'offre et de leur signaler que le propriétaire est le père Monsieur Jean GAUTHIER.

Titre 32 SIPQ année 2014/2015

Sur le budget périscolaire, un mandat émis en recouvrement des frais de séjour au SIPQ pour les enfants de CESSEY pour un montant de 200 € en 2015 est toujours en suspens.

Des échanges de courriel avec le SIPQ et la mairie de CESSEY montrent que cette facturation n'avait pas lieu d'être. Il est demandé au Conseil de se prononcer sur l'annulation de ce mandat.

Annulation approuvée à l'unanimité

Compte rendu commission projet construction école

Après étude du projet réalisé par SOLIHA il ressort de la discussion :

- Qu'il faut définir les besoins d'après la perspective des effectifs, de la croissance de la population
- Demander à SOLIHA une estimation des subventions possibles
- Faire une simulation sur le coût pour les communes

Le Président est chargé de faire les démarches d'inscrire ce point au prochain ordre du jour

ALGECO solde à payer

En l'absence de Daniel BRANCHER qui suit le dossier depuis le début, le président informe que le SIVOM a reçu des lettres de rappel de la part de GE Capital pour le non-paiement des factures de rachat, mais que nous avons également reçu un courriel le 29 août de la part d'ALGECO nous demandant de ne rien payer car ils sont toujours en négociation avec GE Capital.

Laurence Breuillot est chargée de voir avec Daniel Brancher pour relancer les négociations.

Négociation des emprunts Crédit Agricole

Un tableau explicatif est remis aux membres du Conseil. Après discussion, il est convenu que si le CRCA ne fait pas une meilleure offre on demandera le remboursement anticipé de tous les emprunts et on négociera un nouvel emprunt sur la base de la proposition de la BPF.

Régularisation délibération des emplois

Point reporté au prochain ordre du jour

Contrat CDD femme de ménage budget école

Un CDD de 12 h par semaine a été mis en place pour le remplacement d'un agent technique en congé de grave maladie. Jusqu'à ce jour le travail était effectué par un autre agent technique en heures complémentaires.

Location atelier communal de Chenecey

Laurence Breuillot informe que la commune de Chenecey a acheté le local qui sert de garage et d'entreposage des outils du camion du SIVOM. Elle propose un loyer mensuel de 100 € au SIVOM pour cette occupation.

Il est proposé de revoir cette demande lors du prochain budget en tenant compte de l'évolution probable de la gestion de la STEP.

Convention ACTES

Le président demande l'autorisation de signer une convention « Actes » pour l'envoi des délibérations en dématérialisé à la Préfecture.

Approuvé à l'unanimité

Questions et informations diverses

- Qui prend en charge le cas particulier de l'inscription d'un élève n'appartenant pas au périmètre du SIVOM mais dont la garde est confiée à une gardienne dans le périmètre : c'est la commune de résidence qui doit valider en amont de l'inscription la prise en charge des frais
- Information sur les dossiers déposés au Comité Technique du CDG 25
- Gilbert Magnin signale que les arbres qui sont le long du périscolaire sont fragiles et présente un danger en cas de chute. Il se charge de contacter un professionnel pour faire un devis pour l'abattage de ces arbres.
- Laurence Breuillot rappelle l'urgence du traitement des eaux parasites

La séance est levée à 22 h 30

Le Président